



Éducation au Développement Durable - LABELLISATION E3D - REFERENTIEL - Département du Lot -

Ce document est destiné à faciliter les démarches de labellisation E3D pour les écoles, regroupements d'écoles (RPI) et les établissements scolaires. Inspiré d'un document de l'académie de Paris, il est conforme à la note de service n° 2013-111 du 24-7-2013 et reprend des critères de la grille de positionnement du Comité de pilotage académique EDD, demandée lors de la constitution du dossier de labellisation.

Trois niveaux d'implication sont possibles, dont un premier niveau d'engagement très abordable: l'important est de proposer aux élèves des possibilités d'actions réalistes, adaptées à leur âge, touchant à leur quotidien sur un espace local, et concernant un ou plusieurs sujets DD : gestion des ressources en eau ou en énergie, qualité de l'air, transport, réduction des déchets, alimentation,... (Interdisciplinarité et plusieurs dimensions DD)

Remarque importante: un certain nombre d'écoles et d'établissements se sont déjà engagés dans une démarche de ce type, impliquant des actions partenariales et bénéficiant parfois de labellisations spécifiques (par exemples " *éco école* " ou " *Agenda 21* "), ce qui est parfaitement compatible avec une demande parallèle de labellisation E3D.



DOMAINES	NIVEAU 1 : ÉTAPE DE L'ENGAGEMENT	NIVEAU 2 : ÉTAPE DE L'APPROFONDISSEMENT	NIVEAU 3 : ÉTAPE DU DÉPLOIEMENT
Pilotage , gouvernance, modalités participatives. Inscription de la démarche au projet d'école ou projet d'établissement	Un groupe de pilotage E3D composé d'acteurs de l'école ou de l'établissement est mis en place et propose un pilotage annuel de la démarche EDD. Le conseil d'école ou le conseil d'établissement le présente au moins une fois l'an à l'ordre du jour. La démarche est inscrite sous forme d'actions indépendantes les unes des autres.	Le groupe de pilotage E3D , composé de différentes catégories d'acteurs de l'école ou de l'établissement dont des élèves, se réunit au moins 2 fois/an. La démarche est inscrite au projet d'établissement / école sous forme d'actions mentionnées dans plusieurs axes avec un souci de mise en cohérence et un pilotage pluriannuel.	Le comité de pilotage est composé d'une représentation équilibrée de la communauté éducative et des partenaires extérieurs et s'est doté d'outils de régulation et se réunit régulièrement. La démarche est un axe fort du projet d'école ou d'établissement, elle est discutée, et validée. La démarche est inscrite sous forme d'actions mentionnées dans chacun des axes en prenant en compte le parcours pluriannuel de l'élève.
Réalisation d'un diagnostic sur les thèmes ou problématiques retenus	Le diagnostic est porté par une personne ou une catégorie de personnel.	Le diagnostic est porté par plusieurs catégories de personnels, dont des élèves.	Le diagnostic sur les thèmes choisis est partagé par l'ensemble de la communauté éducative et analysé par le comité de pilotage. Les critères sont évalués régulièrement et le diagnostic réactualisé.
Information, communication	Des productions informatives sur les sujets EDD abordés sont élaborées au sein de l'établissement ou de l'école.	Un support de diffusion interne des actions et de la démarche E3D locale existe. Une communication externe est visible.	Une stratégie d'information et de communication externe est mise en place : actions de sensibilisation et d'éducation au DD vers des élèves d'autres établissements ou des adultes.
Actions pédagogiques et éducatives - nombre de classes - sujets abordés, interdisciplinarité, dimensions DD - Continuité dans le parcours de l'élève	La démarche est menée sur un groupe ou une classe Au moins un sujet ou un projet EDD en lien avec les enseignements disciplinaires est abordé dans l'année scolaire par au moins deux disciplines et aboutit à la diffusion de productions d'élèves élaborées en présentant au moins 2 dimensions (aspects sociaux, environnementaux, culturels et économiques). Ponctuellement, des outils sont utilisés permettant une continuité dans la démarche (classeur, espace numérique, ...).	La démarche implique plusieurs classes ou groupes d'élèves. Plusieurs sujets ou problématiques EDD en lien avec les enseignements disciplinaires sont abordées par au moins deux disciplines. Des actions concrètes relatives au fonctionnement de l'école ou de l'établissement ont été effectives pour en améliorer l'impact et le fonctionnement au regard des 4 dimensions du DD. Il existe un ou des outils permettant une continuité des actions dans le parcours de l'élève.	La démarche implique tous les élèves y compris leurs représentants (CESC, CVL, éco délégués, journal des lycéens, association d'élèves ...) La majorité des problématiques DD est abordée (énergie, biodiversité, gestion des déchets, solidarité, eau, transports, alimentation, ...) en associant à chaque fois au moins deux disciplines. Il y a une vision systémique par intégration des dimensions sociales, environnementales, économiques et culturelles du DD. Des projets et actions mis en place tout au long du parcours de l'élève sont liés entre eux.
Projets d'action éducative et culturelle sur le temps périscolaire (péri éducatif, vie scolaire, club ...)	Une volonté dans le choix d'au moins une des activités est manifestée pour être en cohérence avec la démarche DD.	Une action est choisie pour être cohérente avec la démarche globale de DD.	Plusieurs actions s'inscrivent avec cohérence dans la démarche globale de DD.

DOMAINES	NIVEAU 1 : ÉTAPE DE L'ENGAGEMENT	NIVEAU 2 : ÉTAPE DE L'APPROFONDISSEMENT	NIVEAU 3 : ÉTAPE DU DÉPLOIEMENT
Formation des adultes acteurs du projet.	Des acteurs du projet sont inscrits à au moins une formation relative à l'EDD.	Formation progressive des professeurs et autres personnels (y compris par une action de formation inter catégorielle d'établissement pour le 2 ^E degré).	Une majorité des enseignants ont suivi une action de formation en EDD. Une formation inter catégorielle d'établissement est mise en place afin de répondre aux besoins. L'établissement est impliqué dans des actions de formations ou d'échange de pratiques (jumelage).
Partenariat : collectivités, autres structures territoriales ou éducatives, associations,...)	Le projet implique au moins un partenaire	Le projet implique plusieurs partenaires dont une collectivité territoriale.	Les partenaires sont intégrés dans la conduite du projet et siègent au comité de pilotage. Ils participent à la diffusion des pratiques mises en place dans l'école ou l'établissement.
Evaluations – Bilan de l'action DD – Acquis des élèves	Le groupe de pilotage E3D collecte des indicateurs d'évolution de la situation DD choisie par rapport au diagnostic initial. Les compétences acquises par les élèves sont évaluées par les professeurs dans au moins un domaine disciplinaire et un aspect touchant à la formation de la personne et du citoyen. Les professeurs fournissent ces éléments d'appréciation au groupe de pilotage.	Evaluation précise de l'efficacité des actions mises en place par le groupe de pilotage E3D Les compétences acquises par les élèves sont évaluées par les professeurs dans au moins 2 domaines disciplinaires, la formation de la personne et du citoyen , des méthodes et les outils pour apprendre). L'évaluation des bénéfices des actions mises en œuvre est envisagée au travers de quelques indicateurs (lien entre professeurs concernés et groupe de pilotage)	Le comité de pilotage évalue régulièrement les critères Le diagnostic réactualisé fait l'objet d'une publication. Les compétences acquises par les élèves sont évaluées par les professeurs dans plusieurs domaines disciplinaires (observation /compréhension du monde et représentations de l'activité humaine), la formation de la personne et du citoyen (développement du jugement, du sens de l'engagement et de l'initiative), des méthodes et les outils pour apprendre (dont notamment TICE). L'évaluation des bénéfices des actions mises en œuvre est mesurée périodiquement au travers de quelques indicateurs réunis dans un outil de suivi évolutif qui intègre les 4 dimensions du DD et les impacts éducatifs.

Quelques explications pour aider à la mise en place d'une démarche de Développement Durable

Le groupe de pilotage E3D : composé a minima du directeur d'école ou chef d'établissement et d'un professeur, il est amené à terme à représenter l'ensemble des acteurs impliqués, en premier lieu les élèves. Au sein d'un établissement du second degré, il peut utilement inclure un gestionnaire, un personnel de service, un parent d'élève. Le niveau 3 implique la représentation des partenaires et le changement de nom du groupe qui devient « **comité de pilotage** ».

Quel sont ses rôles ?

Il doit donner les moyens à un groupe d'élève d'établir un **diagnostic initial** concernant l'école ou l'établissement sur un sujet précis en lien avec la problématique DD choisie (ex : la consommation d'eau, le gaspillage alimentaire à la cantine,...). Mieux vaut limiter les sujets au départ.

Il doit aussi définir, en lien avec les professeurs concernés, un plan d'action pédagogique à partir des observations faites. Il doit faciliter la synergie des actions entre les divers acteurs.

Il doit dresser (a minima en fin d'année scolaire) un **bilan** de l'action pour évaluer l'efficacité des actions mises en place.

Il est enfin chargé de faciliter la **communication** interne ou externe des actions.

Problématiques DD : divers axes touchant au Développement Durable sont utilisables en école élémentaire et en collège : alimentation, biodiversité, gestion des déchets, gestion de la ressource en eau, économie d'énergie, transports, solidarités ... Les sujets peuvent être éclairés par les connaissances issues de plusieurs disciplines scolaires (SVT, technologie, mathématiques, géographie, histoire, maîtrise de la langue, ...) et mis en œuvre par des pratiques contribuant à la **formation de la personne et du citoyen** (débat, controverses, engagement dans une action individuelle ou collective, actions solidaires,...)

Actions pédagogiques et éducatives : doivent se démarquer des approches des médias souvent affective, catastrophique, nostalgique ou préservationniste sans discernement et doit être une approche de l'action, une approche positive... (« gérer » à partir du temps zéro... c'est-à-dire aujourd'hui... pour le temps futur)

Vision systémique, dimensions DD : intégration des dimensions **sociales, environnementales, économiques et culturelles** dans les paramètres à prendre en considération pour gérer une situation de développement durable. Les connaissances scientifiques apportent un éclairage pour analyser et comprendre les situations. Les choix raisonnables, culturellement, socialement et économiquement acceptables, résultent de la prise en compte de ces diverses dimensions.